

# Un dÃ©cret rÃ©duit les dÃ©lays de recours contre les projets agricoles dont ceux de retenues d'eau

Dossier de la rÃ©daction de H2o  
May 2024

À

Alors qu'une manifestation s'est organisée contre la construction de deux "mâ¢ga-bassines" dans le Puy-de-Dôme le 11 mai, le gouvernement a publié un décret visant à réduire le délai de recours contre les ouvrages hydrauliques agricoles les installations d'irrigation. Le décret, publié le même jour, réduit le délai de recours de quatre à deux mois pour les ouvrages hydrauliques agricoles et pour les installations d'irrigation. Cette annonce concrétise la promesse faite par le gouvernement en janvier dernier, en réponse à la grève des agriculteurs.

Environnement Magazine